Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 42

Artikel: Les trois citrons : [suite]
Autor: Laboulaye, Edouard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176739

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On nous cite le trait suivant de pudeur patriotique d'un Lausannois.

Il y a de cela quelques jours, un étranger regardait avec un certain étonnement la misérable construction qui dépare l'entrée de la rue Haldimand, du côté de St-Laurent, et s'adressant à un passant : « Qu'est-ce donc que cette maison qu'on semble avoir religieusement respectée, malgré la reconstruction de toute la rue. »

Le Lausannois, n'osant pas avouer que les propriétaires n'avaient point voulu s'arranger avec les constructeurs, répondit : « Ça, c'est la maison qu'habitait J.-J. Rousseau lorsqu'il donnait des leçons de musique à Lausanne. »

« Dans ce cas, riposta l'étranger, sa musique n'a pas été favorable à l'harmonie de votre quartier. »

Lausanne, le 10 septembre 1863.

Messieurs.

Dans le *Conteur* de samedi dernier, vous rapportiez le fait qu'un photographe a découvert dans l'œil d'un bœuf récemment abattu l'empreinte du pavé de l'abattoir, et vous faisiez remarquer que cette expérience peut être d'un secours précieux à la justice, qui pourrait, par ce moyen, reconnaître l'image du meurtrier dans l'œil de la victime, en admettant que le dernier objet vu avant la mort laisse une empreinte visible sur la rétine.

Vous me permettrez cependant de vous faire observer que les meurtriers n'ont point l'habitude de prévenir les gens qu'ils attaquent; il les prennent ordinairement en traîtres et il en résulte qu'on peut être frappé au moment où l'on contemple sa femme, son enfant, son ami, et que ceux-ci peuvent alors être accusés et convaincus d'assassinat.

On conclut de là que si cette découverte de la photographie peut être très-utile dans certains cas, elle peut aussi conduire aux plus graves erreurs.

Un abonné.

Nous venons de recevoir d'un de nos jeunes compatriotes, M. Ulysse Delessert, une intéressante nouvelle intitulée : *Une nuit terrible*, que nous nous empresserons de publier dans un de nos plus prochains numéros. Nous accueillerons toujours avec un vrai plaisir de semblables essais littéraires, le *Conteur* ayant essentiellement pour but de les provoquer et de les encourager.

LES TROIS CITRONS.

Parlant ainsi, Carlino coupa le dernier citron. La troisième fée sort, et dit comme ses compagnes: « Donne-moi à boire. » Mais aussitôt le prince lui offre de l'eau, et voilà qu'il lui reste dans les mains une belle jeune fille, fraîche comme un œillet qui s'épanouit au matin. C'était la créature la plus enchanteresse qui soit jamais tombée du ciel sur la terre. Le prince perdant la tête de surprise et de joie se demandait s'il était le jouet d'une illusion. Le sourire de la fée l'eût bientôt rassuré; elle accepta la main que lui offrait le prince et ce fut elle qui demanda la première à se rendre auprès de ce bon roi des Tours-Vermeilles. « Ma chère âme, dit Carlino, nous ne pouvons entrer au château comme deux bourgeois qui reviennent des champs. C'est en princesse qu'on doit vous recevoir. Attendez-moi dans cette retraite, je cours chercher des parures dignes de vous, avec les équipages et la suite qui ne vous quitteront plus.

Quand la jeune fille fut seule elle eut peur. Tremblante, elle regarda autour d'elle et vit, près de la fontaine un vieux chêne, dont le tronc creusé par les ans lui offrait un abri. Elle monta dans l'arbre et s'y cacha tout entière, hormis sa tête charmante que le feuillage encadrait, et qui se réfléchissait dans l'onde transparente. Or, il y avait dans les environs une esclave, une négresse que sa maîtresse envoyait tous les matins chercher de l'eau à la fontaine. Lucie arriva comme de coutume avec sa cruche sur l'épaule, mais au moment de la remplir, elle vit dans l'eau l'image de la fée. La sotte, qui ne s'était jamais regardée s'imagina que cette figure était la sienne, et s'écria : « Pauvre Lucie! toi si belle, si fraîche! et la patronne t'envoie comme une bête de somme chercher de l'eau. Non, jamais! » Et dans sa vanité, elle cassa sa cruche et revint à la maison. Quand sa maîtresse lui demanda pourquoi la cruche était brisée elle répondit en haussant les épaules : » Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. » Sur quoi la patronne lui donna un petit baril de bois, en lui ordonnant d'aller aussitôt le remplir. La négresse courut à la source, et regardant avec amour l'image qui tremblait dans l'eau, elle dit : « Non, je ne suis pas un singe comme on le répète; je suis plus belle que ma maîtresse. C'est aux ânes à porter un tonneau! Elle brisa le baril et s'en retourna en grondant.

Quand la patronne demanda où était le baril, l'esclave répondit : « Un âne m'a heurté, le baril est tombé, tout est cassé. » A ces mots, la maîtresse saisit un balai et donna à l'africaine une verte leçon ; puis, prenant une outre de cuir: « Cours, misérable taupe, lui dit-elle; si tu ne m'apportes pas cette outre pleine d'eau je te blanchirai la peau de la bonne façon. La négresse, saisie de crainte courut à la fontaine, mais retrouvant l'image souriante: « Non, cria-t-elle, en colère, je ne serai point une porteuse d'eau ! » Et, retirant de sa tête la grande épingle qui retenait son chignon, perça l'outre de plusieurs trous d'où l'eau s'échappait. La fée cachée dans l'arbre se prit à rire ; la négresse l'aperçut et comprit tout. « Bon, dit-elle, c'est toi qui m'as fait battre, tu me le paieras ! » Puis, de sa voix la plus douce : « Que faites-vous là-haut, jolie fille? demanda-t-elle. Et la fée se mit à consoler l'esclave et à causer avec elle. Elle lui conta tout ce qui lui était arrivé avec le prince qui devait arriver en grand équipages pour conduire sa fiancée au roi. La malicieuse africaine conçut une idée abominable: « Madame, dit-elle, votre époux approche, vos cheveux sont en désordre, laissez-moi vous coiffer. La méchante esclave dénoua les cheveux de la fée, et commença à la peigner; puis, tout à coup, prenant sa grande épingle, elle la lui enfonça dans le cerveau. Aussitôt la fée devint un pigeon ramier et s'élança dans les airs. Sur quoi l'horrible négresse prit la place de sa victime, et allongea sa tête noire au milieu du feuillage.

Le prince, en arrivant avec une longue suite, fut tellement étonné de trouver un corbeau où il avait laissé un cygne qu'il faillit en perdre le sentiment. Tout en maudissant les fées qui s'étaient joués de sa crédulité, Carlino, en véritable prince, ne voulut pas manquer à sa parole. Il tendit galamment la main à Lucie, tout en poussant des soupirs à déraciner les arbres de la forêt. Quant on eut habillé l'africaine en princesse, Carlino la fit asseoir à sa droite, dans un magnifique carrosse attelé de six chevaux blancs. Ce fut dans cet équipage qu'il reprit le chemin du palais, avec la joie d'un condamné qui a déjà la corde au cou.

(La fin prochainement).

Pour la rédaction : H. Renou. L. Monnet

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.